

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 23 (1885)

Heft: 30

Artikel: Mouton désarmant deux gendarmes : nouvelle : [suite]

Autor: Alesson, Jean

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188813>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ambassadeur entre à la cuisine d'où venait la voix et trouve la vieille occupée à *griller* du café dans une marmite, remuant soigneusement avec un morceau de bois pour que le tout soit également rôti.

— Je désirerais parler à M. Druey, fait M. Bois-le-Comte.

Qu'est-ce que vous lui voulez ? Il vient seulement de sortir, car il a travaillé comme la metzance jusqu'à présent.

— Mais, dit le visiteur, surpris de la question, je voudrais lui parler d'affaires.

— Eh bien, je crois qu'il est allé chez Bize, boire quartette et manger un bout de saucisse grillée avec quelques amis. Est-ce bien pressant ce que vous lui voulez ?...

La simplicité de la bonne femme amusant M. Bois-le-Comte, il répond :

— Dame ! oui, je viens de la part de mon maître.

— Ah ! vous êtes en service ? Est-ce une bonne maison ?

— Mais, assez, mon maître est roi de France.

— Bigre, ça doit être une fameuse place. Est-ce vous qui avez toute la dépouille ?... Comment diantre avez-vous fait pour vous enfiler à ces Tuilleries ?...

L'ambassadeur n'y tenant plus, coupa court en disant : « Voyons, pourrais-je parler à M. Druey ? »

— Eh bien, fait la domestique, dont la curiosité était satisfaite, je vais aller voir après notre moseur ; mais il vous faut avoir la bonté de tourner mon café en m'attendant, et de ne pas le laisser brûler.

M. Bois-le-Comte prit la baguette de bois et s'acquitta tant bien que mal.

Quand la vieille rentra, elle sentit une odeur de brûlé et s'écria en s'approchant de la marmite : *Vouaïquie mon café bourla...* n'a pas su lo remouà, cé tadié (voilà mon café brûlé ; il n'a pas su le remuer, ce tadié).

Druey arrive : « Eh ! bonjour, monsieur l'ambassadeur, entrez au salon, s'il vous plaît. »

La porte était à peine refermée que la bonne femme entendit les deux hommes politiques rire à cœur joie de la scène que nous venons de raconter.

Bouna moletta et bon sâitâou.

Ti elliâou que sâvont manahy onna faulx tant bin què mau, quand ne sarâi què po saihy dâi derbou-nâîrè, compreignont d'aboo cein quel l'est què d'avâi onna bouna moletta.

A la fin dè mai 1882, on bon païsan dâi z'inverons dè Payernou l'irè zelâ tot esprest à la faire po s'atsetâ onna moletta.

Bon ! La moletta atsetâie, noutron Luvi sè dépa-tsè dè coumeinci lè feins po vairè se l'avâi fê on bon marts. Lè premi dzo, ye crassivè on bocon et Luvi l'avâi couson d'avâi fotu vâa son ardzeint mau-la-pro-pou, vu que l'avâi adi la maiti d'onna moletta que l'avâi robâ à on peliadzou dè Fribourg 47 et que l'avâi adi servi du adan ; mâ pè bounheu, on liadzou sa moletta bin retreimpâie auvenègrou et à l'idhie fraitse, l'a coumeinci à moodrè qu'on diabliou su la

faulx. Assebin noutron Luvi molâvè au coutset dè son prâ, raffelâvè au maitrein dè l'andin et s'im-breyivè sin redébantsi tanquiè au bas.

On liadzou lè recôo finis, sè dépatsè dè reduirè sa moletta et po que sâi bin ein surétâ, y la met dein la premire padze dè la granta biblia que servessai po tota la famille.

Lou tsautein d'apri, quand l'ein a zu fulta, l'a rebouilli du la cava au gournaï; permis sè papei; dein la pailleisse dè son lhi, etc., etc., et n'a jamé étâ fotu dè la rétrovâ, tanquiè à deçandou passâ que sa fenna l'a accutsi daou houetiémou et coumeint l'in est que l'ont la mouda dè marqua su la biblia laou z'infants à mésoura que vignont, sa fenna, adi tota malâda dein son lhi, lai fâ in gniousseint : « Luvi ! tè faut tè dépatsi d'inscrirè ci tant galé bouébou ! » Luvi, prou complisint, monté su onna chaula po preindrè la biblia qu'etâi su on trabliâ; adan ye vâi la moletta que fasai lèvâ la faouretta, l'impougnè et gaulè à sa fenna :

— Janette ! Janette !

— Qu'as-tou, se répond sa fenna.

— Ne lâi a pas tant dè mau : vaitsé ma moletta ! ellia tsaravouta, lâi a portant trei z'ans que la tser-tsiou !

El. Gv.

MOUTON désarmant deux gendarmes.

Nouvelle par Jean ALESSON.

IV

— Tiens, tu es déjà dans la cavalerie, dit le chimiste en ouvrant lui-même sa porte.

— Pas du tout, regarde, et Mouton entr'ouvrît son manteau.

— Malheureux, tu t'es évadé ?

— Nullement.

— Tu as été gracié, alors ?

— Encore moins. Je te raconterai tout, sois sans inquiétude ; donne-moi de l'argent et des vêtements, parce que je ne veux pas paraître chez moi sous cet aspect de réfugié polonais.

— J'ai toujours tes cinq mille francs.

— Donne-les-moi, je vais avoir besoin d'argent, de beaucoup d'argent.

— Encore ! toujours de l'argent ! Prends garde, mon ami, ne va pas recommencer...

— Chut, tais-toi, frère, je suis redevenu honnête homme, je te le jure, j'ai les femmes en horreur et je t'embrasse. Maintenant, des vêtements, tu en as à moi, je crois. Où est l'appartement que tu as retenu et fait aménager pour moi ?

— Avenue des Ternes, 379, dans ton quartier favori.

Aussitôt réintégré dans son habillement bourgeois, Mouton embrassa de nouveau son frère, lui promit de revenir dans la journée et se précipita dans l'escalier. Il y rencontra le brigadier, fouillant dans les coins, ayant déjà sonné à cinq portes.

— Vous regardez si la maison n'a pas deux issues, que c'est mal ! Ne vous ai-je pas juré sur l'honneur de ne jamais m'échapper ?

L'honneur d'un individu qui sort d'une maison centrale ! songea le brigadier.

— Enfin, vous voilà, dit-il.

— Mais oui, me voilà, me voilà toujours, c'est entendu, scellé, convenu, juré !

Mouton était coquet. Il faisait bonne figure dans sa

redingote. On l'eût pris pour un actionnaire. Sa tenue rassérénâ les gendarmes et leur imposa.

On remonta en fiacre et l'on fit route pour les *Deux-Sergents*.

Un homme fort intrigué fut le cocher, qui ne voulut jamais reconnaître dans le gentleman l'homme aux menottes. Il se supposa l'auxiliaire d'une enquête policière mystérieuse. Cela le flatta.

Quand nos bons gendarmes se sentirent coiffés et sabrés à neuf, la vie afflua dans leurs veines, par torrents chauds et bouillonnants ; ils se retrouvèrent d'aplomb, suivant leur expression. Le brigadier eut de la peine à combattre son intolérable démangeaison de saisir Mouton au collet ; mais les autres sabres ! Où étaient-ils ? Quelles pièces de conviction ! Mouton se vengerait certainement. Et d'ailleurs lui, brigadier de gendarmerie, n'avait-il pas tacitement souscrit au marché. Il offrit donc le dos à la destinée et se laissa choir sous la domination de l'ex-détenu.

Domination fort endurable, car, tandis que le brigadier réfléchissait à son aventure, le triumvirat avait congédié le fiacre et patinait sur les dalles du passage des Princes, jusqu'au restaurant Peters.

On s'attabla dans un box devant une nappe glacée, meublée d'ustensiles gastronomiques, et qui, sur l'ordre de Mouton fut approvisionnée de plats réjouissants. Alors, seulement, les trois estomacs se souvinrent qu'ils étaient creux.

Une superbe langouste apportée par le train de marée — le dernier, — vit sa chair de camélia blanc disparaître en quelques voyages de fourchette.

Nos gendarmes ne s'étaient jamais vus à pareil balthazar. Aussi, quand la fine champagne succéda au café, la peau de leur visage rubicond se tendit, luisante, comme celle d'un auteur dramatique fêtant la centième représentation de sa pièce.

Mouton ne se dilatait pas moins que ses hôtes. La liberté lui semblait bonne, jointe surtout à la douce torpeur de la digestion ; il se sentait enlevé jusqu'au paroxysme du bien-être. Il n'eût pas échangé son londrès contre une sinécure de conseiller.

Le brigadier, lui, avait le pomard rêveur ; tout à coup, il eut un éclair.

— C'est égal, dit-il à Mouton, vous devriez bien vous laisser mener à la Conciergerie.

La cataracte du Niagara tombant sur la tête de Mouton ne l'eût pas mieux réveillé. Il riposta aussitôt :

— Votre réflexion n'est pas celle d'un soldat français. Vous avez adhéré à mon plan, le pacte est conclu, il serait déloyal de chercher à le rompre. Vous portez l'uniforme de l'honneur et de la bravoure, et vous n'auriez pas de parole !!! Voulez-vous donc que je vous fasse passer en conseil de guerre pour avoir dormi en conduisant un prisonnier que la loi et le gouvernement vous avaient confié ? Allons donc ! laissez-vous sauver malgré vous. Je vous ai juré, certifié, confirmé, répété qu'à toute heure du jour et de la nuit vous pourrez me voir, soit chez moi, Avenue des Ternes, 379, soit chez mon frère, 48, place du Panthéon. De plus, si je devais m'absenter, je laisserais l'adresse de la maison dans laquelle une visite forcée m'aurait appelé. Lorsque le siège sera fini, vous me conduirez où bon vous semblera, je serai libéré vraisemblablement, puisque je n'ai plus que trois mois à subir, peu importe, nous régulariserons la situation de part et d'autre, et nos consciences, je vous le jure, seront en repos. D'ici là, vous aurez monté en grade, c'est également probable, car je vais intéresser mon frère à votre sort.

— Mais oui, mon brigadier, puisque Monsieur vous l'a

dit. Le plus pressé pour nous serait maintenant d'aller à la Place déclarer notre présence à Paris.

— C'est juste, ça : allons, dit le brigadier.

Et tous trois se dirigèrent vers la place Vendôme.

(A suivre.)

Petites connaissances pratiques.

Gelée de groseilles. — Epluchez cinq kilos de groseilles à grappes cueillies avant qu'elles ne soient tout à fait mûres, concassez quatre à cinq kilos de sucre et mettez le tout dans une bassine en cuivre sur un feu vif et clair. Faites prendre un bouillon couvert, autrement dit attendez que le bouillon qui commence à se former sur les bords s'étende et recouvre la surface de la bassine, et aussitôt après vous retirerez du feu et vous verserez sur un tamis de crin. Laissez bien égoutter sans presser le marc et versez cette gelée dans de petits pots que vous placerez ensuite en un lieu frais sans être humide. Cette recette se recommande par son extrême simplicité.

Boutades.

Au banquet du Tir fédéral de dimanche, un St-Gallois et un Appenzellois, en joyeuse humeur, plaisantaient sur leurs cantons respectifs, chacun vantant le sien en lui donnant la supériorité sur l'autre.

— Ton canton n'est rien, disait le St-Gallois ; complètement entouré par le nôtre, il n'est plus qu'un point sur la carte.

— C'est vrai, répliqua l'Appenzellois, nos deux cantons peuvent être comparés à un fromage ; le vôtre en est la croûte et le nôtre l'intérieur, c'est-à-dire le meilleur morceau.

Un voyageur arrivant à la frontière avec une quantité considérable d'objets soumis aux droits, avait, pour éviter une perte de temps, placé sa cargaison, cigares, dentelles et cristaux, dans une grande caisse. Dans le couvercle, il avait eu soin de percer quatre trous, et d'inscrire sur le colis :

Serpent boa.

Arrivé en gare, il ouvrit sa malle seulement.

— Et cette caisse ? fit le douanier.

Le voyageur avec aplomb :

— C'est un serpent boa.

— Mais il faudrait ouvrir...

— Ma foi ! dit le voyageur, l'animal doit être surexcité par le voyage, je ne m'y fierais point. Voilà la clef, ouvrez vous-même, moi, je file !...

Et il fit mine de s'en aller.

— Hé ! monsieur, cria le douanier, on s'en rapporte... Enlevez votre bête.

Le Juge informateur entendait l'autre jour un détenu. En terminant l'interrogatoire, il dit à ce dernier : « C'est bien, je vous entendrai à nouveau. »

Le prisonnier, se levant pour suivre l'huissier et rentrer en cellule, répondit avec aplomb :

— Monsieur le juge, je me tiendrai entièrement à votre disposition.

L. MONNET.